

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie McLaughlin Inc.	Numéro de permis 2023045	Date d'inspection Le 03 avril 2024	
Nom de l'établissement Centre éducatif des trois chênes 1		Numéro de téléphone (506) 383-8119	
Adresse 620 McLaughlin Drive Moncton NB E1A 4R8			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sophie Powers		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire; Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	11(a)	03 avr. 2024	03 avr. 2024
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	24(1)(c)(vii)	03 avr. 2024	03 avr. 2024

Commentaires généraux
Les enfants ne sont pas présents au moment de l'inspection de suivi. La Mentor en Assurance de la Qualité est sur les lieux pour les autres permis, mais elle a été en mesure de valider l'obtention du certificat de premiers soins valide de l'éducatrice en question. Les lacunes sont maintenant conformes

original signé par
Sophie Powers

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 03 avril 2024

Date

original signé par
Ichrak Kahlaoui

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 03 avril 2024

Date